ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
DES ARTS ET TECHNIQUES DU
THÉÂTRE

Concours d'entrée

Formation Initiale

2025

CONCOURS D'ENTREE
ADMINISTRATION DU SPECTACLE VIVANT
Formation Initiale
Epreuve du mardi 15 avril 2025

EPREUVE CAS PRATIQUE

Durée : 1h. Coefficient 1.

De 9h00 à 10h00

Le présent sujet comporte 5 pages. Assurez-vous que cet exemplaire soit complet. S'il est incomplet, demandez un nouvel exemplaire au surveillant de salle.

Important :

- L'usage du téléphone portable ou de tout objet connecté est interdit. Aucun document n'est autorisé.

- Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

- Calculatrice autorisée. Attention les téléphones ne peuvent pas servir de calculatrice.

ENSATT - Epreuve Cas pratique

Vous êtes administrateur / administratrice d'un théâtre basé à Metz, labellisé scène conventionnée d'intérêt national – mention art et création. Un temps fort autour de l'autrice de théâtre allemande Dea Loher va être organisé sur 2 jours au mois de septembre. Votre directrice vient d'avoir un rendez-vous avec le directeur de la Culture et du patrimoine de la région Grand Est. Il semble possible d'obtenir une subvention exceptionnelle de la région pour cet événement. Vous devez établir un budget prévisionnel de la manifestation.

Le programme est le suivant :

- Vendredi 26 septembre 19h : lecture de la pièce « Adam Geist » de Dea Loher par 3 acteurs et actrices d'une compagnie basée à Strasbourg.
- Rencontre avec le traducteur français de Dea Loher, Laurent Mulheisen à l'issue de la lecture.
- Samedi 27 septembre 16h : rencontre avec un représentant des éditions l'Arche, éditeur français de Dea Loher, et un représentant de Verlag der Autoren, éditeur allemand de Dea Loher autour de l'œuvre de l'autrice et du théâtre contemporain allemand.
- Samedi 27 septembre 19h : une représentation de la pièce « Barbe bleue, espoir des femmes » de Dea Loher.
- Rencontre avec le metteur en scène et les comédiens et comédiennes à l'issue de la représentation.

Le théâtre dispose d'une petite salle de 50 places adaptée aux lectures et rencontres et d'une salle de 250 places pour les représentations. Les lectures et rencontres seront accessibles gratuitement.

L'accès à la représentation de « Barbe bleue, espoir des femmes » sera payant.

Les tarifs du théâtre sont les suivants :

- Plein tarif : 19€
- Tarif réduit : 13€
- Tarif super réduit (jeunes de moins de 26 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 6€

1/ Calculez le montant prévisionnel des dépenses à engager pour cette manifestation (vous détaillez vos calculs et faites un total pour chacun des événements) en vous appuyant sur les informations fournies ci-dessous.

Lecture « Adam Geist » par deux acteurs et une actrice

- Chaque artiste sera rémunéré 160€ le cachet brut par représentation. Les cotisations sociales patronales qui viennent s'ajouter aux salaires bruts pour déterminer le coût total de l'embauche des artistes s'élèvent à 55% des salaires bruts.
- Les 3 artistes se déplacent avec le véhicule personnel de l'un d'entre eux. Les frais de transport seront remboursés sur la base du barème fiscal kilométrique. Le véhicule est une Renault Zoé électrique (puissance administrative : 4CV). La distance entre Strasbourg et Metz est de 170 km. Le barème fiscal vous est fourni en annexe 1.
- Les artistes arriveront le vendredi 26 après-midi et repartiront le dimanche matin. L'hébergement pour 2 nuits sera directement pris en charge par le théâtre (accord avec l'hôtel Bristol / 70€ la nuitée en chambre simple).
- 3 défraiements repas par artiste seront versés conformément au tarif conventionnel soit 20,70€ par repas.
- Forfait de droits d'auteur à verser à la SACD pour une lecture proposée gratuitement : 25€.

Rencontre avec Laurent Mulheisen (pas de rémunération)

- Remboursement du billet de train Paris-Metz aller/retour soit 100€.
- Prise en charge d'une nuit d'hôtel à l'hôtel Bristol.
- Prise en charge des frais de repas sur présentation de justificatifs (50€ maximum).

Rencontre avec les éditeurs (pas de rémunération)

- Remboursement d'un billet de train Paris-Metz aller/retour soit 100€.
- Remboursement d'un billet de train Francfort-Metz aller/retour soit 140€.
- Prise en charge d'une nuit d'hôtel pour chacun en chambre individuelle à l'hôtel Bristol.
- Prise en charge des frais de repas sur présentation de justificatifs (50€ maximum chacun).

Représentation de « Barbe bleue, espoir des femmes »

- Un contrat de cession sera signé avec la compagnie pour un montant de 2500€ auxquels se rajouteront les frais annexes (de transport et défraiements) pour un montant de 1000€.
- Le théâtre prendra en charge l'hébergement de l'équipe (le metteur en scène, 5 acteurs et actrices plus 1 régisseur général et un régisseur lumière) en chambre individuelle à l'hôtel Bristol. Les deux régisseurs arriveront le vendredi 26 en fin de matinée. Le montage du spectacle débutera vendredi à 14 heures. L'équipe artistique arrivera samedi 27 en fin de matinée. Tous repartiront dimanche matin.
- Votre directeur technique a fait l'analyse de la fiche technique du spectacle et vous a transmis les informations suivantes :
  - ✓ Le théâtre va devoir embaucher du personnel intermittent technique pour le montage et la représentation de « Barbe bleue, espoir des femmes » Vous disposez en annexe 2 du taux horaire brut auquel les intermittents sont engagés par le théâtre. Les cotisations sociales patronales qui viennent s'ajouter aux salaires bruts pour déterminer le coût total de l'embauche des techniciens s'élèvent à 60% des salaires bruts.
    - 1 électricien pour 8 heures
    - 1 machiniste pour 8 heures
  - ✓ Le théâtre va devoir louer un vidéoprojecteur 10000 lumen pendant 2 jours. Le tarif de location pour une journée est de 800€. Un coefficient dégressif s'applique dès le deuxième jour de location. Vous disposez des informations en annexe 3.
- Les droits d'auteur à régler à la SACD pour cette représentation s'élèveront à 12,6% du montant du contrat de cession (hors frais de transport et défraiements).

2/ Calculez le montant prévisionnel hors taxe de la recette de billetterie liée à cette manifestation (vous détaillez vos calculs) en vous appuyant sur les informations fournies ci-dessous.

Pour calculer le prix HT du billet vous devez diviser le prix TTC payé par le public par 1,021 (qui correspond à 1 + le taux de TVA sur la billetterie).

Pour le spectacle « Barbe bleue, espoir des femmes », vous établissez vos prévisions sur les hypothèses suivantes :

- La salle sera remplie à 80%
- Les invités représenteront 5% du total des spectateurs
- Les spectateurs achetant un billet au tarif plein représenteront 30% du total des spectateurs
- Les spectateurs achetant un billet au tarif réduit représenteront 20% du total des spectateurs
- Les spectateurs achetant un billet au tarif super réduit représenteront 45% du total des spectateurs

3/ Calculez le montant prévisionnel de la subvention de la région sachant qu'elle est calculée sur la base de 20% du budget total de dépenses avec un plafond fixé à 1500€.

4/ Calculez le déficit prévisionnel de cette manifestation (la recette billetterie doit être prise en compte pour son montant H.T.).

5/ Synthétisez vos calculs dans un budget prévisionnel conforme au modèle des dossiers de demande de subvention (Cf. annexe 4). Le budget prévisionnel devra être équilibré (total des charges égal au total des produits). Pour ce faire, vous ferez apparaître en « subvention d'exploitation – Etat » le montant du déficit prévisionnel calculé précédemment (affectation d'une partie de la subvention d'exploitation annuelle de la DRAC au financement de cette manifestation).

Annexe 1 – barème fiscal – indemnités frais kilométriques

TARIF APPLICABLE AUX AUTOMOBILES			
Puissance administrative	Jusqu'à 5 000 km	De 5 001 km à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	d * 0,529	(d *0,316) + 1.065	d * 0,370
4 CV	d * 0,606	(d * 0,340) + 1.330	d * 0,407
5 CV	d * 0,636	(d * 0,357) + 1.395	d * 0,427
6 CV	d * 0,665	(d * 0,374) + 1.457	d * 0,447
7 CV et plus	d * 0,697	(d *0,394) + 1.515	d * 0,470
d représente la distance parcourue en kilomètres			
Une majoration de 20% s'applique aux véhicules électriques			

Annexe 2 – Taux horaire brut – engagement personnel technique intermittent

Fonction	Taux horaire brut (en €)	Fonction	Taux horaire brut (en €)
Régisseur lumière	16,00	Régisseur vidéo	16,00
Régisseur son	16,00	Technicien son	14,50
Régisseur plateau	16,00	Electricien	14.50
Machiniste	14,00	Habilleuse	14,00

Annexe 3 – Extrait des conditions tarifaires du loueur de matériel technique / coefficient dégressif à appliquer au tarif de base (pour 1 journée) en fonction du nombre de jours de location

jour(s)	coefficient
1	1.00
2	1.60
3	2.20
4	2.90
5	3.40
6	3.70
7	4.10
8	4.40
9	4.70
10	5.00
11	5.25
12	5.50
13	5.75
14	6.00
15	6.3
16	6.7
17	7

jour(s)...suite	coefficient...suite
18	7.3
19	7.6
20	7.8
21	8
22	8.2
23	8.4
24	8.6
25	8.8
26	9
27	9.2
28	9.4
29	9.6
30	9.8
40	11.8
50	13.6
60	15

Exemple : Location PAR 64 1000W à 6€ la journée
Prix de location pour 5 jours :
6€ x coefficient 5 jours (3,4)
= 6€ x 3,4 = **20,40 €**

Annexe 4 – modèle budget prévisionnel

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achats		**70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services**	
Contrat de cession et frais annexes		Recette de billetterie	
61 - Services extérieurs		**74 - Subventions d'exploitation**	
Locations		Etat (DRAC grand Est)	
62 - Autres services extérieurs		**Région Grand Est**	
Frais de transport			
Frais d'hébergement			
Frais de repas			
Défraiements			
64 - Charges de personnel			
Salaires bruts artistes			
Salaires bruts techniciens			
Cotisations sociales			
65 - Autres charges de gestion courante			
Droits d'auteur			
TOTAL DES CHARGES		**TOTAL DES PRODUITS**	